



La militante de CPP a été arrêtée illégalement le 28 octobre 2018 au Commissariat Central N° 1 de Yaoundé, Elle s'y était rendue, apprend-on, pour apporter des rafraîchissements à ses amis, militants du MRC.

Voici le communiqué y relatif de l'activiste Kah Walla

Douala, le 29 Octobre 2018

Le Cameroon People's Party informe la communauté nationale et internationale qu'une de ses militantes NGO BALEBA Albertine Marie Grâce, a été illégalement arrêtée hier, le 28 octobre 2018, vers 17 heures, par la police camerounaise. Mme NGO BALEBA s'est rendue au Commissariat Central N° 1 pour apporter des rafraîchissements à ses amis, militants du MRC.

Ces derniers avaient été arrêtés plus tôt dans la journée lors d'une manifestation non-violente devant la Cathédrale de Yaoundé.

Dès qu'elle est arrivée et a demandé à voir les militants du MRC, la police l'a abordé, a saisi son sac, son téléphone et l'a arrêté.

En violation de la loi camerounaise, Mme NGO BALEBA n'a pas été autorisée à consulter son

avocat ni à voir d'autres visiteurs.

Elle a déjà passé une nuit en prison et, au fur et à mesure que les minutes s'écoulaient, nous craignons qu'elle ne soit privée d'une deuxième nuit de liberté, en toute illégalité.

Le CPP vous demande de faire usage de tout votre pouvoir et de toute votre influence pour que cette violation flagrante de la loi camerounaise prenne fin.

La liberté est un droit fondamental dont aucun citoyen ne devrait être privé, surtout lorsqu'il n'a nullement enfreint la loi.

Nous vous remercions d'avance de prendre position pour les droits humains.

Pour le Cameroon People's Party

Kah Walla Présidente Nationale